

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Lundi 13 juillet 2020**

**Membres du conseil communautaire statutairement : 36**

**Membre en exercice (pas de conseiller communautaire de la commune de Caudiès de Conflent car absence de maire) : 35**

**Membres ayant pris part à la délibération (35) :** Pierre RIU, Michel GARCIA, Jackie COLL, Henri BAUDET, Marie Claire FRANCES – CHARLOT, Françoise MARTIN, Michel POUDADE, Jean Louis LACUBE, Jean Dominique LAPORTE, Joëlle CORDELETTE, Alain BOUSQUET, Pierre BATAILLE, Michel SANTANACH, Alain LUNEAU, Martine PIERA, Michel RIFF, Jeannine GARRABET – POUGET, Rodolphe BOUSSELUT, Christine DELIAS (procuration à Alain Luneau), Jean Michel LATUTE, Claire NOLIN (procuration à Michel Riff), Jean Louis DEMELIN, Phong Lan LE TOAN – BARES, Stéphanie PRUDENTOS, Patrice CAMPS, Antoine TAHOCES, Jean Pierre ASTRUCH, Georges VICENS, Daniel MARIN, Pierre BLANQUE, Philippe PETIQUEUX, Serge VAILLS, Christine COLOMER, Serge POLATO, Stéphane GAUMOND

**Membres n'ayant pris part à la délibération (1) :** Jean Luc DOOMS (Président délégation spéciale de Caudiès de Conflent)

**Date de convocation : 6 juillet 2020**

**Secrétaire de séance : Philippe Petitqueux**

### **Objet : Election des 8 vices présidents**

Le lundi 13 juillet 2020 à quinze heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué par l'ancien Président Jean Louis DEMELIN, s'est réuni au gymnase intercommunal du Pôle enfance Capcir Garrotxes à Matemale sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que le mode de scrutin : élection à bulletin secret, uninominale à trois tours, du Président de la Communauté de communes (élection à la majorité absolue des suffrages exprimés lors des deux premiers tours et à la majorité simple au troisième tour).

Le Président présente la disposition des bulletins de vote, de l'isoloir et de l'urne.

Les dépouillements sont effectués par Michel GARCIA et Joëlle CORDELETTE.

#### **Vote pour le 1<sup>er</sup> Vice-Président :**

Le Président propose Michel GARCIA pour être en charge du SCoT et de l'Aménagement

Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Michel GARCIA	30
Votes blancs	5

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (30), Michel GARCIA est proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président.

#### **Vote pour le 2e Vice-Président :**

Le Président propose Michel POUDADE pour être en charge du Tourisme et du développement

Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 2<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Michel POUDADE	27
Votes blancs	8

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (27), Michel POUDADE est proclamé 2<sup>e</sup> Vice-Président.

Vote pour le 3<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Alain LUNEAU pour être en charge du Sport et du programme « Héritage 2024 »  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 3<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Alain LUNEAU	34
Votes blancs	1

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (34), Alain LUNEAU est proclamé 3<sup>e</sup> Vice-Président.

Vote pour le 4<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Joëlle CORDELETTE pour être en charge de la culture et du patrimoine  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 4<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Joëlle CORDELETTE	27
Votes blancs	8

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (27), Joëlle CORDELETTE est proclamée 4<sup>e</sup> Vice-Présidente.

Vote pour le 5<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Christine COLOMER pour être en charge de l'Enfance, du social et du scolaire  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 5<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Christine COLOMER	28
Votes blancs	7

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (28), Christine COLOMER est proclamée 5<sup>e</sup> Vice-Présidente.

Vote pour le 6<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Jacky COLL pour être en charge de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 6<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Jacky COLL	25
Votes blancs	10

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (25), Jacky COLL est proclamé 6<sup>e</sup> Vice-Président.

Vote pour le 7<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Philippe PETITQUEUX pour être en charge du Tourisme de pleine nature  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 7<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Philippe PETITQUEUX	28
Votes blancs	7

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (28), Philippe PETITQUEUX est proclamé 7<sup>e</sup> Vice-Président.

Vote pour le 8<sup>e</sup> Vice-Président :

Le Président propose Jean Pierre ASTRUCH pour être en charge des infrastructures  
Le Président fait appel à d'autre candidature pour le poste de 8<sup>e</sup> Vice-Président. Aucun candidat ne se présente.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L. 66 du Code électoral	0
RESTE : nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Nombre de voix pour le candidat Jean Pierre ASTRUCH	26
Votes blancs	9

La majorité absolue est atteinte dès le premier tour. Au nombre de voix (26), Jean Pierre ASTRUCH est proclamé 8<sup>e</sup> Vice-Président.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Matemale, le 13 juillet 2020

Pierre BATAILLE  
Président

Envoyé le 10-08-2020 à la Préfecture  
Accusé de réception le 10-08-2020  
NOTIFICATION FAST

